



Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole
- · Code du produit:

*M630001, M630002, M630003, M630004, M630504, M630005, M630006, M630007, M630008, M630009, M630010* 

- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques

- · Catégorie du produit PC30 Produits photochimiques
- · Emploi de la substance / de la préparation Photorésist
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Kayaku Advanced Materials, Inc.

200 Flanders Road

Westborough, MA 01581

Tel: (617) 965-5511

Fax: (617) 965-5818

· Service chargé des renseignements:

Product Safety

Email: productsafety@kayakuam.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Kayaku Advanced Materials : 617-965-5511 Chemtrec USA Emergency : 800-424-9300 (24 hr)

Chemtrec International Emergency : 703-527-3887 (24 hr)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)



Page : 2/10

Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole

(suite de la page 1)

#### · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: anisole
- · Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### · Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute
	autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient hermétiquement fermé.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des
	yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P341	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la
	maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	BEN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs
	minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être
	facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
D227   D212	C: 11:

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Mousse résistant à l'alcool, Poudre d'extinction,

Dioxyde de carbone.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

#### · 2.3 Autres dangers

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

#### · Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des ingrédients ne figure sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, pour ses propriétés de perturbation endocrinienne.

Aucun des ingrédients n'est une substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission (ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.



*Page : 3/10* 

Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole

(suite de la page 2)

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants danger	eux:	
CAS: 100-66-3	anisole	80-100%
EINECS: 202-876-1	Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	
· des composants supp	plémentaires	
9010-88-2 Poly(met	hyl methacrylate-co-ethyl acrylate)	1-20%
Indications compléu	vantaines. Pour la libellé des physics de visque citées, se vétéver ou chapitre 16	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec une grande quantité d'eau ou de sérum physiologique, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure jusqu'à ce qu'aucune trace de produit chimique ne reste (environ 20 minutes). Enlever les lentilles cornéennes si actuel et facile à enlever. Chercher une attention médicale immédiate.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traiter selon les symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

Mousse résistant à l'alcool

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conteneurs peuvent exploser en raison de l'augmentation de la pression lorsque le réservoir est exposé à une chaleur extrême. Les vapeurs peuvent parcourir une distance considérable à une source d'ignition et flash back, le long de la traînée de condensation.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 4)



*Page : 4/10* 

Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole

(suite de la page 3)

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Utiliser uniquement sous lumière jaune

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker en atmosphère inerte ou garder bien étanche pour empêcher la formation de peroxydes et autres produits d'oxydation.

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)



*Page : 5/10* 

Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole

(suite de la page 4)

- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail à manches longues

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide

· Couleur: Clair à jaune clair

· Odeur: Forte

Seuil olfactif: Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 184°C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé.

· Point d'éclair 43 °C · Température d'auto-inflammation 475 °C

• Température de décomposition: Non déterminé. • pH Non déterminé.

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.

(suite page 6)



Page: 6/10

Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole

					(suite de la paș	
Solubilité						
l'eau:	Pas ou pe	ru miscible				
Coefficient de partage n-octanol/eau						
(valeur log)	Non déter	miné.				
Pression de vapeur à 20 °C:	0,4 hPa					
Densité et/ou densité relative						
Densité:	Voir Autr	es information	ons			
Densité de vapeur:	Non déterminé.					
9.2 Autres informations	Nom	Number	Sp. Grav.	VOC(%by wt.)	VOC(g/L)	
•	100A1	M630001	0.996	0	0	
	100A2	M630002	0.997	0	0	
	100A3	M630003	0.999	0	0	
	100A4	M630004	1.001	0	0	
	100A4.5	M630504	1.002	0	0	
	100A5	M630005	1.003	0	0	
	100A6	M630006	1.005	0	$\overset{\circ}{0}$	
	100A7	M630007	1.007	$\overset{\circ}{o}$	$\overset{\circ}{o}$	
	100A8	M630008	1.009	$\overset{\circ}{o}$	$\overset{\circ}{o}$	
	100A9	M630009	1.011	$\overset{\circ}{o}$	$\overset{\circ}{o}$	
	100A10	M630010	1.022	Ö	Ö	
Aspect:	1001110	111000010	11022	v	•	
Forme:	Liquide					
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité						
Température d'inflammation:	Le produi					
				ontanément.		
Propriétés explosives:	Le produ	it n'est pas e	explosif; to	ontanément. outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:	Le produ		explosif; to		élanges explo	
Propriétés explosives:  Changement d'état	Le produ vapeur-ai	it n'est pas e r peuvent se	explosif; to		élanges explo.	
Propriétés explosives:	Le produ	it n'est pas e r peuvent se	explosif; to		élanges explo	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes	Le produ vapeur-ai	it n'est pas e r peuvent se	explosif; to		élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique	Le produ vapeur-ai Non déter	it n'est pas e r peuvent se miné.	explosif; to		élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles	Le produ vapeur-ai Non déter Sans obje	it n'est pas e r peuvent se miné. t.	explosif; to		élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables	Le produvapeur-ai Non déter Sans obje Sans obje	it n'est pas e r peuvent se miné. t.	explosif; to		élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols	Le produvapeur-ai Non déter Sans obje Sans obje Sans obje	it n'est pas e r peuvent se miné. t. t.	explosif; to		élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants	Le produvapeur-ai Non déter Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje	it n'est pas e r peuvent se miné. t. t. t. t.	explosif; to		élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression	Le produvapeur-ai Non déter Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje	it n'est pas e r peuvent se miné. t. t. t. t. t.	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables	Le produ vapeur-ai Non déter Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide ei	it n'est pas e ir peuvent se miné. t. t. t. t. t. t.	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables	Le produ vapeur-ai Non déter Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se miné. t. t. t. t. t. t. t.	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs	Le produvapeur-ai Non déter  Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se miné. t. t. t. t. t. t. t vapeurs inf t.	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques	Le produ vapeur-ai Non déter Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje Sans obje Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se rminé. t. t. t. t. t. t vapeurs inf t. t.	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques	Le produvapeur-ai Non déter  Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se rminé. t. t. t. t. t vapeurs inf t. t. t.	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques Matières et mélanges auto-échauffants	Le produ vapeur-ai Non déter Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje Sans obje Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se rminé. t. t. t. t. t vapeurs inf t. t. t.	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques Matières et mélanges auto-échauffants Substances et mélanges qui dégagent des	Le produ vapeur-ai Non déter Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se rminé. t. t. t. t. t vapeurs inf t. t. t.	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques Matières et mélanges auto-échauffants Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	Le produvapeur-ai Non déter  Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se miné. t. t. t. t. t. t. t. t. t. t. t.	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques Matières et mélanges auto-échauffants Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau Liquides comburants	Le produvapeur-ai Non déter  Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se ir peuvent se ir peuvent se ir niné.  t. t	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques Matières et mélanges auto-échauffants Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau Liquides comburants Matières solides comburantes	Le produvapeur-ai Non déter  Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se ir peuvent se ir peuvent se ir t. t	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques Matières et mélanges auto-échauffants Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau Liquides comburants Matières solides comburantes Peroxydes organiques	Le produvapeur-ai Non déter  Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se ir peuvent se ir peuvent se ir t. t	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	
Propriétés explosives:  Changement d'état Taux d'évaporation:  Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles Gaz inflammables Aérosols Gaz comburants Gaz sous pression Liquides inflammables Matières solides inflammables Substances et mélanges autoréactifs Liquides pyrophoriques Matières solides pyrophoriques Matières et mélanges auto-échauffants Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau Liquides comburants Matières solides comburantes	Le produvapeur-ai Non déter  Sans obje Sans obje Sans obje Sans obje Liquide et Sans obje	it n'est pas e ir peuvent se ir peuvent se ir peuvent se ir t. t	explosif; to former.	outefois, des mé	élanges explo.	



*Page* : 7/10

Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole

(suite de la page 6)

· Explosibles désensibilisés

Sans objet.

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique Stable
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Extrêmes de température et de la lumière directe du soleil.

Entrer en contact avec des substances incompatibles.

- · 10.5 Matières incompatibles: Oxydants forts, acides forts, bases fortes
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Phénol

méthacrylate de méthyle

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: 100-66-3 anisole		D/LC5	0 déterminantes pour la classification:
	Oral	LD50	3700 mg/kg (rat)
	Dermique	LD50	>5000 mg/kg (lapin)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Peut irriter les voies respiratoires.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)



Page: 8/10

Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole

(suite de la page 7)

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

ſ	· Toxicité aquatique:	
ſ	100-66-3 anisole	
ſ	EC50/24 h	40 mg/l (daphnia magna)
İ	EC50/96 hr	162 mg/l (green algae)
	LC50/48 hr	120 mg/L (Cyprinus carpio (common carp))

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Disposition s'imposent conformément aux règlements internationaux, nationaux et régionaux.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA UN1866

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR 1866 RÉSINE EN SOLUTION

· **IMDG, IATA** RESIN SOLUTION

(suite page 9)



Page: 9/10

Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole

(suite de la page 8)

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA



• Classe 3 Liquides inflammables.

· Étiquette

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 30

· **No EMS:** F-E,S-E

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux

instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

 $\cdot$  ADR

Quantités limitées (LQ)
 Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels

5L
5L
5L
5L
5L
5L

· "Règlement type" de l'ONU: UN1866, RÉSINE EN SOLUTION, 3, III

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)



*Page* : 10/10

Date d'impression : 04.11.2024 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 04.11.2024

Nom du produit: 100 PMMA Series Resists in Anisole

(suite de la page 9)

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Art. 9 (1) du règlement (CE) no 1272/2008 a été utilisé à des fins de classification.

- · Service établissant la fiche technique: Product safety department
- · Contact: Tom Cole, EHS Manager (tcole@kayakuam.com)
- · Historique des révisions

Les renseignements du fabricant à la section 1, les renseignements sur les dangers des produits à la section 2 et les renseignements sur les dangers des composants à la section 3 ont été mis à jour.

- · Numéro de la version précédente: 4
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3